

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 16 FEVRIER 2024**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur BECHETOILLE Xavier à Monsieur BRUNET Jean-Marie, Monsieur DOLADILLE Damien à Monsieur PARENT Philippe

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

**11 - 3 – OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2024 -
SECURISATION ET AMELIORATION DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE
TRANCHE 2 : RENOVATION THERMIQUE ET TRANSITION ENERGETIQUE
CHAUFFERIE BIOMASSE POUR SEPT LOGEMENTS**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Saint-Alban a projeté de réaliser, dans le cadre de la tranche 2 du programme de la sécurisation et l'amélioration de la Brigade de Gendarmerie, la rénovation thermique et la transition énergétique de la chaufferie biomasse pour sept logements.

Le coût estimatif des travaux y compris la maîtrise d'œuvre s'élève à 307 742.97 € Hors Taxes.

Le plan de financement est le suivant :

Désignation	%	€ HT
État (DETR)	25	76 935.74 €
Département	25	76 935.74 €
Région Fond chaleur	10	30 774.30 €
Sdee cee	2.22	6 831.89 €
Autofinancement	37.78	116 265.30 €
TOTAL	100	307 742.97 €

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE le plan de financement ci-dessus énoncé ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,

Samuel SOULIER

